



Communiqué commun

Mardi 5 avril 2022, les représentants des quatre organisations représentatives des agents du SDIS du Loiret étaient reçus au Conseil Départemental, en présence du Président, de ses 12 Vice-Président(e)s, des membres du bureau et du Comité de pilotage du SDIS.

Si un tel rapprochement entre les syndicats et l'union départementale est historique, ce genre d'invitation à l'hôtel du département l'est tout autant. C'est dire si les difficultés au sein de l'établissement sont réelles, importantes et pesantes.

Bornée à 2h dès le commencement par le Président, cette réunion débute par une présentation du Service d'Incendie et de Secours à l'ensemble des élu(e)s présent(e)s. **Force est de constater une chose primordiale : la Direction du SDIS corrobore nos calculs et nos constats ! Sur une présentation factuelle, les Potentiels Opérationnels Journaliers ne sont pas tenus, l'absentéisme représentent 51 emplois à temps plein, les effectifs SPP, SPV en gardes / astreintes sont en baisse, les délais d'interventions augmentent, l'engagement SPV diminue !**

Ils s'engagent ensuite sur plusieurs pistes de réflexions quant aux économies possibles pour l'établissement : « Doit-on garder la même qualité de service public ? Avons-nous besoin de spécialistes comme les plongeurs ou les équipes cynotechniques, et peut-on les mutualiser avec les autres départements ou les gendarmes ? Y-a t'il trop de formations ? Doit-on garder les logements destinés aux SPP ? Pouvons-nous baisser le chauffage et partager les bureaux ? ».

Autant de questions pour une issue encore bien floue. Le Président nous annonce donc que nous connaissons d'ici peu leur décision. « Que c'est à nous, organisations représentatives, de proposer des solutions de financement et des sources d'économie. **Qu'il ne pourra pas débloquer 3 millions d'euros pour nos 66 postes de SPP, nos 8 postes d'Officiers et nos 3 postes de PATS** ». Mais pour autant il nous promet un **plan pluriannuel de recrutements « sans précédent »** ! Impossible à déchiffrer pour le moment !

Une chose est sûre, nous avons besoins d'un recrutement massif aujourd'hui et non dans plusieurs années ! Nous ne reviendrons jamais sur un point qui fait aujourd'hui l'attractivité du SDIS tel que les logements destinés aux Sapeurs-Pompiers. Nous n'accepterons jamais que la qualité de service rendue aux Loirétain(e)s soit revue à la baisse, c'est pour eux que nous nous battons aujourd'hui. Nous mettrons toujours en avant les spécificités de nos équipes comme les plongeurs ou les maîtres-chiens, dont le travail exemplaire ne saurait être dilué dans un esprit régional, ou encore remplacé par nos amis gendarmes. Nous prônerons toujours le fait de dire qu'un bon pompier est un pompier bien formé et bien entraîné ! Nous ne céderons pas à un chantage insidieux.

Rappelons-le, nos revendications plus que légitimes sont : **D'augmenter les effectifs pour combler les manques des CSP, des CS à fortes sollicitations et des services de la Direction (66 postes de SPP non-officiers, 8 postes de SPP officiers, 3 postes de PATS). De pérenniser le Volontariat et son encadrement, de voir l'astreinte SPV atteindre les 9%. De développer l'attractivité du département du Loiret.**

Hier, nous recevions de la part du Président une nouvelle invitation pour une réunion qui se déroulera le mercredi 13 avril prochain au SDIS. Sans connaître par avance la teneur de l'échange, si ses réponses ne sont pas en corrélation avec nos demandes, nous nous réservons le droit de durcir le mouvement.

Jérôme SANFILIPPO
Président Départemental
du SA SPP PATS 45

Stéphanie MURAT
Présidente Départementale
du SNSPP PATS 45

Jean-Pierre THOMAS
Président section
Avenir Secours Loiret

Michel GOUGOU
Représentant de
l'UDSPL